Stratégies opérationnelles face à la dégradation du cadre de vie dans les quartiers défavorisés de Bouaké (Côte d'Ivoire)

N'Guessan Arsène KOUADIO
knarsene91@gmail.com
Université Alassane Ouattara Côte d'Ivoire, Laboratoire Africain de Démographie et de Dynamiques Spatiales (Laboraddys)

Bazoumana DIARRASSOUBA
diarrabazo@yahoo.fr
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire, Laboratoire Africain de Démographie et de Dynamiques Spatiales (Laboraddys)

Assoh Hortance épse N'GUESSAN AMAN
nguessanaman30@gmail.com
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire, Laboratoire Littoral Mer Sécurité Alimentaire et Transport (LIMERSAT)

Résumé

Phénomène de la modernisation, l'urbanisation rapide et spontanée engendre d'importants effets spatiaux. La maitrise de ces effets demeure un véritable défi pour les collectivités territoriales en Côte d'Ivoire. Pays par excellence de destination de flux de population, la Côte d'Ivoire n'échappe pas à la dynamique urbaine. Son taux d'urbanisation est passé de 42,5 % en 1998 à 50,3 % en 2014 et à 52,5 % en 2021. Les villes d'Abidjan, de Bouaké et de Korhogo se démarquent par un poids démographique dominant. Principalement, celle de Bouaké porte 4,75 % de la population urbaine du pays en 2014. Toutefois, elle est marquée par des mouvements spontanés d'urbanisation associés à des occupations illicites des espaces non constructibles. Les conséquences de ce modèle urbain sont essentiellement la création des quartiers spontanés et la dégradation du cadre de vie. La méthodologie de cette étude est axée sur les recherches documentaires et les enquêtes de terrain. Il en ressort que les actions menées par les collectivités territoriales, l'État et les ménages restent inefficaces face à la précarité des habitats et la récurrence des maladies environnementales. À Bouaké, près de 63 % des ménages vivent dans des habitats évolutifs, 20 % dans des habitats précaires et insalubres, 12 % dans des habitats de moyen standing et 5 % dans le haut standing. Au moins, 90 % des habitants des habitats évolutifs et précaires sont touchés par les problèmes environnementaux.

Mots clés : Bouaké, habitat, problèmes environnementaux, stratégies, gestion

Operational strategies addressing the deterioration of the living environment in the disadvantaged neighborhoods of Bouaké (Côte d'Ivoire)

Abstract

Rapid and spontaneous urbanization, a phenomenon of modernization, generates significant spatial effects. Controlling these effects remains a real challenge for local authorities in Côte d'Ivoire. A country par excellence for population flows, Côte d'Ivoire is not immune to urban dynamics. Its urbanization rate increased from 42.5% in 1998 to 50.3% in 2014 and 52.5% in 2021. The cities of Abidjan, Bouaké, and Korhogo stand out for their dominant demographic weight. Bouaké, in particular, accounted for 4.75% of the country's urban population in 2014. However, it is marked by spontaneous urbanization movements associated with illegal occupation of non-constructible spaces. The consequences of this urban model are essentially the creation of spontaneous neighborhoods and the deterioration of the

living environment. The methodology of this study is based on documentary research and field surveys. It emerges that the actions carried out by local authorities, the State and households remain ineffective in the face of the precariousness of housing and the recurrence of environmental diseases. In Bouaké, nearly 63% of households live in evolving housing, 20% in precarious and unsanitary housing, 12% in medium-standard housing and 5% in high-standard housing. At least 90% of the inhabitants of evolving and precarious housing are affected by environmental problems.

Keywords : Bouake, habitat, environmental problems, strategies, management

Introduction

La ville de Bouaké a subi les effets collatéraux de la crise militaro-politique de 2002. Celle-ci a eu des impacts sur la qualité de vie et d'habitation des populations. Pendant que certaines entreprises ferment et que d'autres se délocalisent, les logements et les habitats sont fortement exposés aux griffes dévastatrices des crises de 2002 et de 2010 (MCLAU, 2014 : 174). Avec la stabilité politique et l'amélioration de l'environnement des affaires depuis 2012, elle connait une croissance spatio-démographique. Selon l'Institut National de la Statistique (INS-RGPH, 2014), sa population est passée de 416 618 habitants en 1998 à 536 189 habitants en 2014, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 1,59 % et une proportion de 4,75 % de la population urbaine du pays. Depuis 1960, des politiques sont initiées en vue d'améliorer les conditions d'accès aux logements et le cadre de vie des ménages. Il s'agit de la construction de véritables quartiers dotés d'un excellent accès aux infrastructures et aux équipements publics. Après la crise de 2002, le gouvernement entreprend un vaste programme de construction immobilière avec la réalisation de la cité Ahougnansou 2. Ces opérations immobilières visent essentiellement la production de logements sociaux et économiques de masse. Malgré ces efforts consentis, la crise de logements décents et la dégradation du cadre de vie des ménages demeurent préoccupantes à Bouaké. De ce fait, il s'avère impérieux de s'interroger sur le lien entre la crise de logements décents, la construction des habitats spontanés et la dégradation du cadre de vie à Bouaké. Au regard de cette préoccupation, cet article vise d'abord à analyser le développement des habitats insalubres en lien avec la crise de logements, puis à évaluer la dégradation du cadre de vie des ménages dans les habitats précaires, avant de proposer des stratégies pour une gestion durable dans la précarité à Bouaké.

Méthodes et matériels

La méthode est axée sur la mobilisation des données de sources secondaires et primaires à la fois qualitatives et quantitatives. Concernant les données secondaires, l'exploitation d'ouvrages scientifiques tels que les thèses, les mémoires, les articles et les schémas directeurs d'urbanisme a animé notre démarche. Le renforcement et la spatialisation de ces données secondaires ont nécessité des enquêtes de terrain qui a valu l'utilisation des techniques telles que l'observation directe, les entretiens et les enquêtes par questionnaire auprès des chefs de ménages. À cet effet, la ville de Bouaké a servi de base pour l'élaboration d'un échantillon en tenant compte des quartiers précaires et réglementaires. La figure 1 fait la présentation des quartiers précaires investigués de la ville de Bouaké.

 ISSN 1817-5589

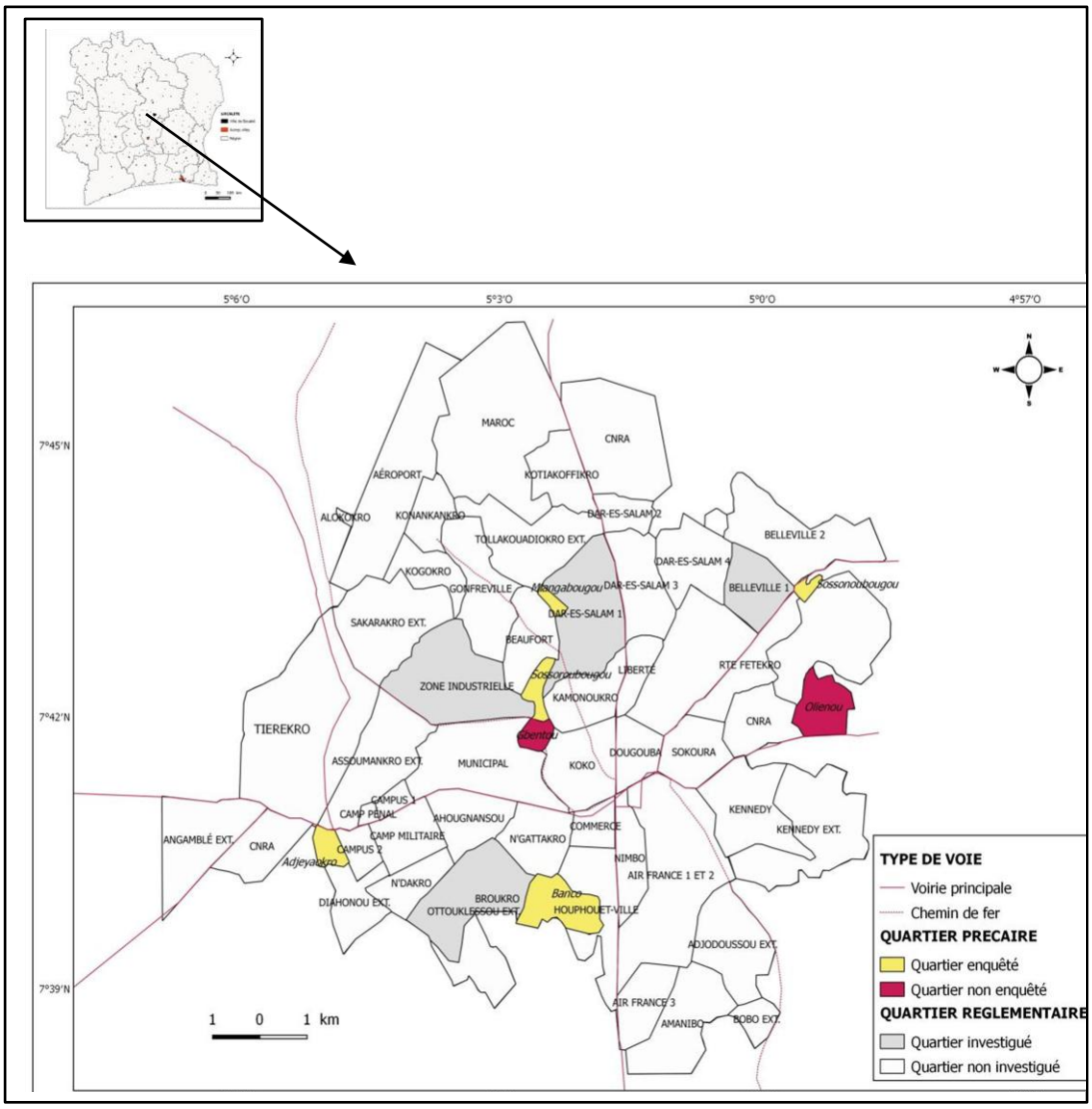

Figure 1 : Présentation de la zone d'étude

Pour le choix des quartiers investigués, la méthode à choix raisonné a été utilisée. Sur la quarantaine de quartiers que compte la ville, cinq (5) ont été retenus à savoir les quartiers d'Adjéyaokro, de Belleville 1, de Broukro 1, de Dar Es Salam et de Zone industrielle. Ce choix a nécessité la prise en compte des critères tels que la grappe, la couronne, la situation géographique et les caractéristiques sociodémographiques. La typologie des habitats a guidé le recours à la grappe. En effet, tous les types d'habitats sont représentés dans l'échantillon, notamment les quartiers d'habitats évolutifs avec enchevêtrement d'habitats spontanés et précaires (Adjéyaokro) et les quartiers à mosaïque d'habitats de haut et standing moyen, d'habitats évolutifs et d'habitats précaires (Belleville 1, Broukro 1, Dar Es Salam 1 et Zone industrielle). Le tableau I présente les caractéristiques démographiques des quartiers et sous-quartiers précaires sélectionnés dans le cadre de cette étude.

Tableau I : Caractéristiques sociodémographiques des quartiers enquêtés et taille de l'échantillon

Quartiers	Sous-quartiers précaires	Ménage en 2014	Densité en 2014	Nombre de ménages enquêtés
Adjeyaokro	Adjéyaokro	538	19	2
Belleville 1	Sossoroubougou	7 945	135	28
Broukro 1	Banco 1 et 2	6 579	55	23
Dar Es Salam 1	Miangabougou	9 465	168	33
Zone industrielle	Gbintou et Sossonoubougou	10 039	65	35
	Total	**34 562**	**32**	**121**

Source : INS-RGPH, 2014 et nos calculs, août 2021

Au niveau du critère axé sur la couronne, la technique d'échantillonnage a permis la sélection des quartiers centraux et intermédiaires (Zone industrielle, Belleville 1 et Dar Es Salam 1) et des quartiers périphériques (Broukro 1 et Adjéyaokro). Dans ce choix, le critère géographique a été respecté dans la mesure où le Nord de la ville est représenté par Dar Es Salam 1, le Sud par Broukro 1, l'Ouest par la Zone industrielle et l'Est par Belleville 1. Au plan démographique, l'échantillonnage prend en compte les quartiers fortement denses (Belleville 1 et Dar Es Salam 1), ceux moyennement denses (Broukro 1 et Zone industrielle) et faiblement denses (Adjéyaokro). Les observations directes et les enquêtes par questionnaire ont été utilisées pour enquêter 121 chefs de ménages vivant dans des quartiers précaires. La méthode par quota a servi de base pour le calcul afin de répartir ces 121 chefs de ménages dans les quartiers investigués.

Le traitement et l'analyse des données ont été possibles grâce à l'utilisation des logiciels statistiques (IBM SPSS Statistics 20, Excel 2013 et XLSTAT) et des logiciels SIG (QGIS). Les logiciels statistiques ont permis de faire ressortir de tableaux statistiques et des figures qui ont servi d'illustrations. De façon pratique, il s'agit de renseigner dans ce logiciel le questionnaire-ménage codifié dans la partie « affichage des variables ». Après les enquêtes, les données recueillies ont été saisies dans la partie « affichage des données », avant d'être manipulées pour générer les tableaux, les diagrammes, les courbes et les histogrammes qui ont servi d'illustrations tout au long de la rédaction. Ces tableaux statistiques ont été utilisés pour générer une base de données géospatiales ou Geodata qui a servi à produire les cartes thématiques de l'étude. Le traitement des données a abouti à l'obtention des informations statistiques et cartographiques sur les formes de dégradation du cadre de vie dans les habitations et de faire ressortir les contrastes, les différenciations spatiales et les disparités dans l'évolution du phénomène. Enfin, la saisie du texte a été faite avec Microsoft Office Word 2013.

Résultats

1. Bouaké, une ville à forte emprise d'habitats précaires aux multiples aspects et causes

A l'instar des grandes villes des pays en développement, le développement des habitats précaires à Bouaké connait un tournant très décisif et non maîtrisable (référant bibliographique). Sous diverses formes, ces habitats précaires ou spontanés ou non réglementaires représentent une part importante des habitats de cette ville.

 ISSN 1817-5589

1.1. UNE FORTE EMPRISE D'HABITATS PRÉCAIRES AUX MULTIPLES CAUSES À BOUAKÉ

Depuis 2012, le retour massif des populations entraine une forte pression sur les habitats à Bouaké. Cette forte pression sur les habitats disponibles associée au manque de logements décents explique la flambée du coût des maisons et la construction des habitats précaires. L'étude menée par le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) en 2007 et la présente ont permis de suivre l'évolution de la proportion des habitats précaires dans cette ville. La figure suivante présente l'occupation du sol par types d'habitats dans l'espace urbain.

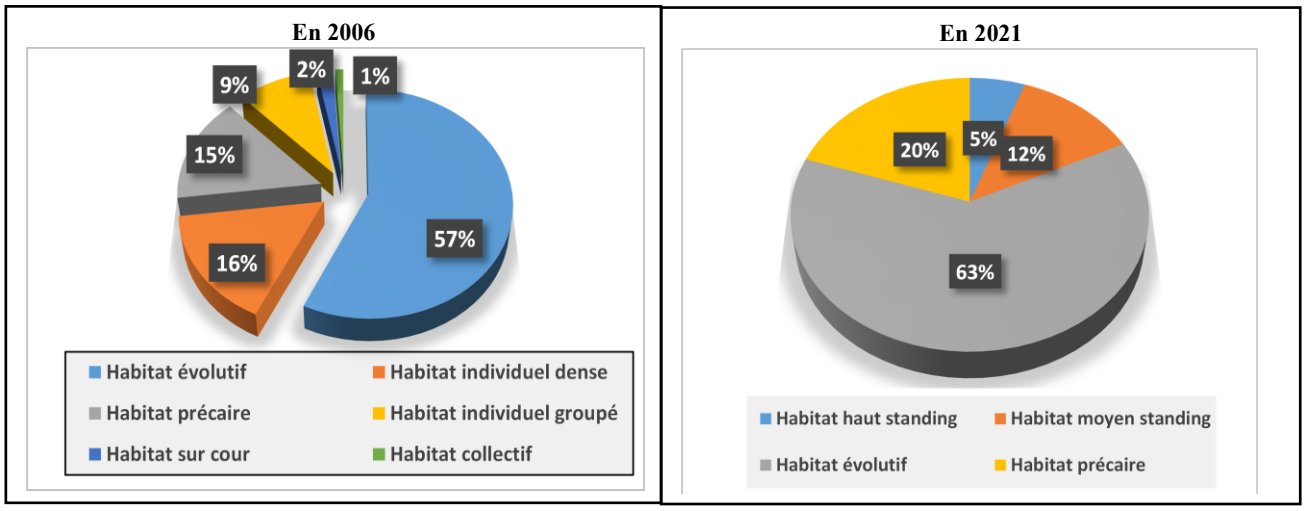

Figure 2 : Mode d'Occupation du Sol par type d'habitats urbains à Bouaké en 2006 et en 2021

Source : BNETD, 2007, et KOUADIO et al., août 2021

La figure 2 présente l'évolution du Mode d'Occupation du Sol (MOS) par type d'habitats urbains à Bouaké. Il ressort de l'étude détaillée menée par le BNETD en 2007 que sa superficie urbanisée de la ville de Bouaké est dominée par les habitats évolutifs (57 %), puis par les habitats individuels densifiés (16 %), par les habitats précaires (15 %). Les autres types d'habitats occupent 12 % de la superficie urbanisée. L'actualisation des données sur le MOS a nécessité des enquêtes de terrain en 2017. La présente étude atteste que la ville de Bouaké est caractérisée par une forte prédominance des habitats évolutifs (63 %), suivis des habitats précaires et insalubres (20 %), puis des habitats de moyen standing (12 %) et de haut standing (5 %). Il en ressort que la proportion de l'emprise spatiale des habitats précaires et insalubres est passée de 15 % de la superficie urbanisée en 2006 à 20 % en 2023. Les causes principales de la propension des habitats précaires sont la pauvreté grandissante, le manque de logements et la hausse du coût des loyers. À l'échelle des quartiers précaires, il apparait que plus de 45 % des ménages enquêtés sont dans les habitats insalubres à cause du manque de moyens économiques et de la flambée du coût des loyers des logements décents. Alors que 25 % des ménages enquêtés justifient leur présence dans les habitats précaires par le manque de logements décents, plus 30 % évoquent leur accessibilité et la réduction de la distance entre le lieu d'habitation et celui de travail. La figure 3 ci-après présente les principales causes de leur prolifération.

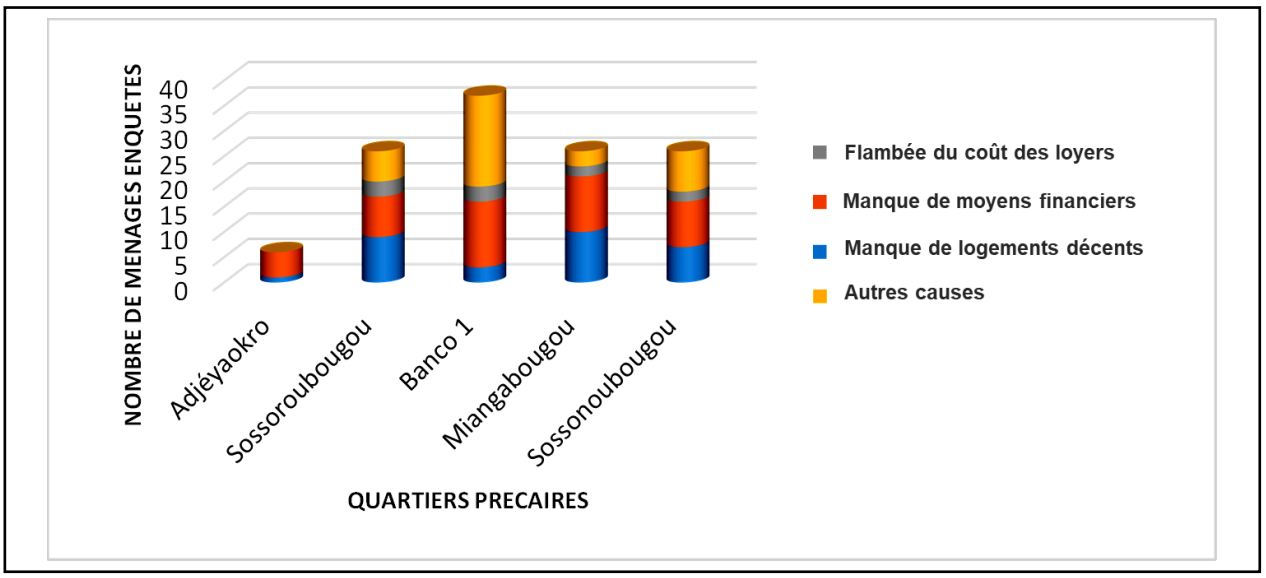

Figure 3 : Principales causes de la forte prolifération des habitats précaires à Bouaké

Source : MCLAU, 2014, et nos enquêtes, août 2021 *Réalisation : KOUADIO et al., août 2021*

La figure 3 atteste que la proportion de chaque cause varie d'un quartier précaire à un autre. Cependant, le manque de logements décents abordables, la flambée du coût des loyers et la pauvreté grandissante des ménages constituent les principales causes de la prolifération des habitats précaires à Bouaké. Si à Sossonoubougou, c'est le rapprochement lieu d'habitation-lieu de travail qui pousse 32 % des ménages à s'installer dans les logements précaires, plus 48 % habitent Miangabougou, à cause de la hausse du coût des loyers et de la pauvreté. Au niveau de Sossoroubougou, la pénurie de logements et la pauvreté ont entrainé plus de 64 % des ménages dans une précarité inqualifiable. Cependant, au Banco 1, ce sont la gratuité des sites et le faible coût des matériaux locaux (feuille de tôle, terre argileuse, planches de bois) de construction qui constituent expliquent de la mise en place des logements « spontanés ». En somme, la pauvreté, le manque de logements décents et la hausse du coût des loyers constituent les réels facteurs de développement des habitats précaires à Bouaké. Ainsi, le caractère dispendieux des logements décents associé à la paupérisation des ménages urbains a pour conséquence la recomposition de l'espace urbain en habitats précaires dans la mesure où plus de 80 % des occupants estiment que les coûts de construction et de location sont adaptés à leur niveau de vie.

1.2. DES HABITATS PRÉCAIRES, UN OUF DE SOULAGEMENT DES MÉNAGES À FAIBLE REVENU

Pour les ménages économiquement faibles, le recours aux habitats précaires constitue un espoir pour accéder à un logement. Pour ces derniers, les coûts des loyers et de construction des habitats précaires sont adaptés au niveau de vie. Dans ces espaces, les coûts des loyers de maisons d'une pièce oscillent entre 2 000 et 5 000 FCFA selon la localisation, ceux des 2 pièces évoluent de 5 000 à 7 000 FCFA. Plus de ¾ des ménages les qualifient d'économiques et donc accessibles à leurs bourses. Les figures suivantes montrent les caractères à bon marché des sites et des matériaux de construction d'habitats précaires à Bouaké.

 ISSN 1817-5589

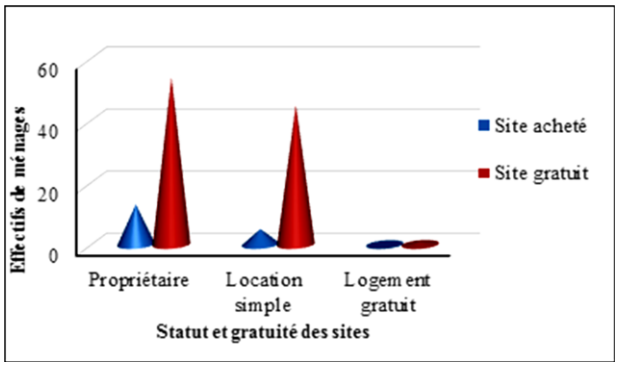

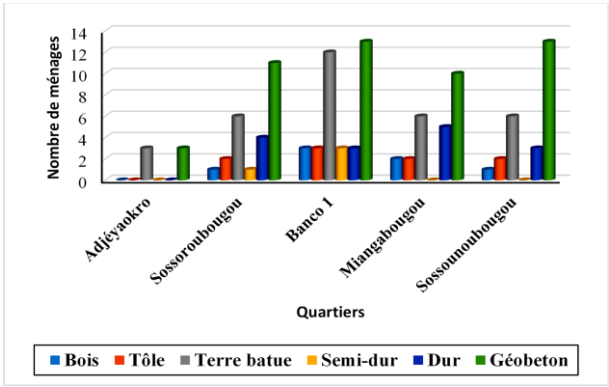

Figure 4 : Caractère gratis des sites de construction

Figure 5 : Principaux matériaux de construction

Source : KOUADIO et al., août 2021

Dans ces quartiers, il y a une inadéquation entre la proportion de propriétaires et celle du titre foncier. Seulement 19 % des propriétaires d'habitats précaires enquêtés disposent d'un titre foncier. En effet, plus de 90 % des quartiers précaires prolifèrent sur des espaces hostiles, impropres, inhabitables et inconstructibles (pentes, zones d'inondation, alentours des lignes d'eau et du chemin de fer). Ces différents sites accueillent des populations issues de l'exode rural, pauvres et exclues du système légal d'acquisition de terrain urbain. Selon les enquêtes de terrain, 42 % des habitats précaires sont construits en géobéton, 28 % en terre battue, 13 % en dur, 8 % en tôle, 6 % en bois et 3 % en semi dur. Les photos ci-après montrent respectivement un site de construction et de production de matériaux d'habitats précaires.

Photo 1 : Site de construction d'habitats précaires à Miangabougou

Photo 2 : Site de production de matériaux de construction d'habitats précaires au Banco 1

Clichés : KOUADIO et al., août 2021

En sus, le caractère hasardeux et gratuit des matériaux locaux de construction place le coût moyen des loyers d'habitats précaires largement en dessous de celui des logements décents. Cependant, la mauvaise ou faible qualité des habitats et l'absence de dispositifs d'assainissement sont source de prolifération de problèmes environnementaux et sanitaires.

2. Des quartiers aux habitats précaires, zones d'insalubrité grandissante précaires

La prolifération des habitats précaires, l'inexistence d'infrastructures d'assainissement et le manque de culture environnementale portent de graves préjudices au cadre de vie et à la santé des habitants.

2.1. DÉTÉRIORATION PRONONCÉE DU CADRE DE VIE DANS LES HABITATS PRÉCAIRES

La nuisance sonore, la pollution de l'air, les gènes de mouches, de moustiques et de rongeurs, la prolifération des déchets solides et liquides constituent les principales formes de dégradation de l'environnement dans les habitats précaires à Bouaké. Au moins 90 % de leurs habitants sont touchés par les problèmes environnementaux. Cependant, l'appréciation de l'ampleur de la dégradation est sectorielle et dépend également du niveau de connaissance des règles d'hygiène des acteurs. Selon nos investigations, 83,5 % des ménages enquêtés se plaignent de la présence des eaux usées, 77,7 % des moustiques, 53,7 % des mouches, 34,7 % des nuisances sonores, 33,1 % des odeurs nauséabondes, 30,6 % des ordures ménagères et environ 24,8 % des ménages n'apprécient pas les défilés de rongeurs. Ces problèmes environnementaux constituent les principales sources des vecteurs de maladies environnementales. La figure 6 suivante témoigne de la proportion de chaque problème environnemental dans les quartiers précaires de Bouaké.

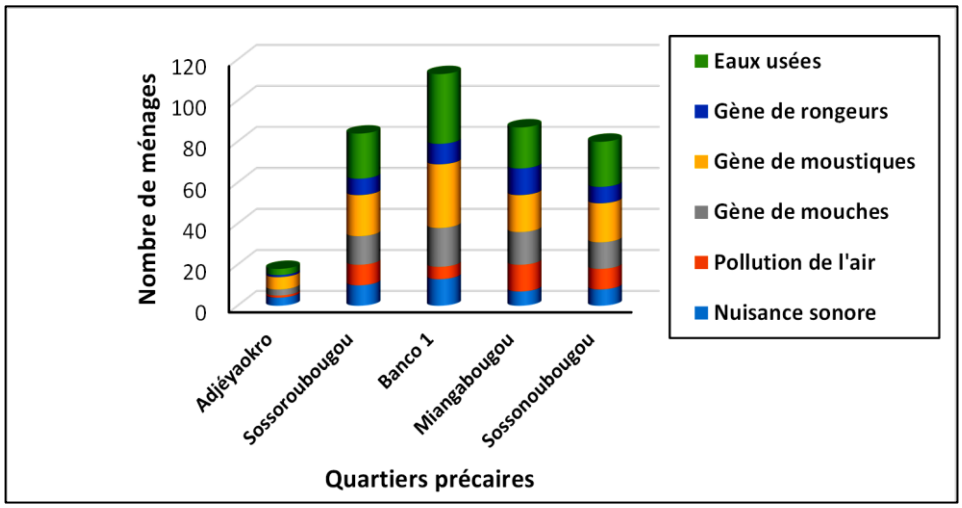

Figure 6 : Répartition des types de pollution par quartier précaire à Bouaké
Source : KOUADIO et al., août 2021

2.2. ASPECT ANTIHYGIÉNIQUE DES LIEUX D'AISANCE ET D'ALIMENTATION EN EAU

Les conditions hygiéniques et d'alimentation en eau portable des ménages ne sont pas réunies dans les quartiers précaires de Bouaké. En effet, les populations font recours à plusieurs moyens pour satisfaire leurs besoins naturels. Les équipements des lieux d'aisance sont très sommaires et composés de WC externes (7 %), de latrines installées dans les cours (72 %) et de latrines hors des cours (21 %). Celles qui n'en disposent pas sont contraintes de se soulager dans la nature (1 %). La figure 7 présente la distribution des chefs de ménages enquêtés en fonction des lieux d'aisance utilisés en 2021.

ISSN 1817-5589

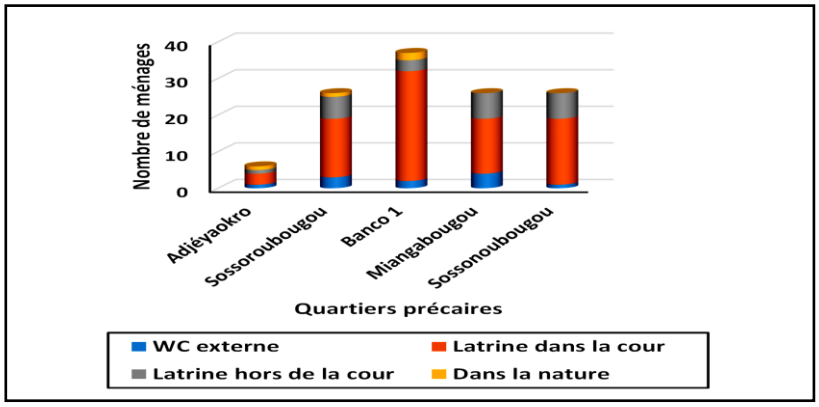

Figure 7 : Distribution des lieux d'aisance par quartier précaire en 2021

Source : KOUADIO et al., août 2021

De plus, elles s'approvisionnent en eau potable à 32 % par les pompes villageoises (), à 38 % chez les revendeurs d'eau courante () et à 30 % dans des puits (). Par quartier, 67,6 % des ménages de Banco 1 ont recours aux pompes villageoises contre 50 % pour ceux d'Adjéyaokro. La figure 8 montre la répartition des ménages selon les principales sources d'approvisionnement du ménage en eau en 2021 dans les quartiers précaires de la ville de Bouaké.

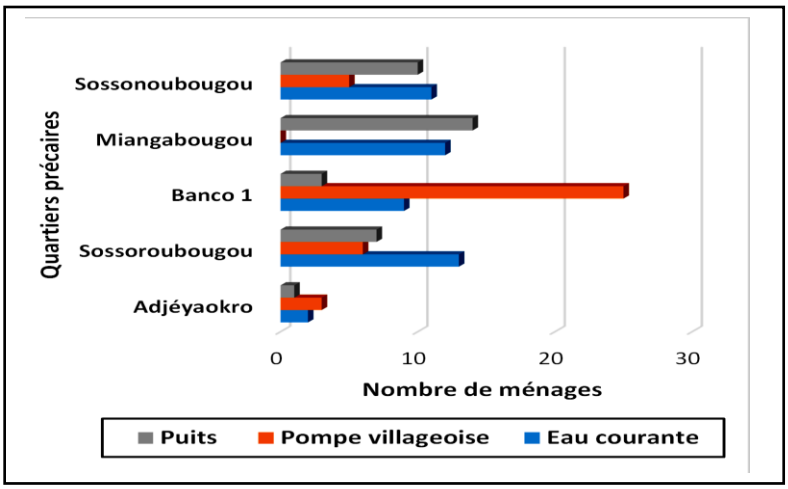

Figure 8 : Répartition des chefs de ménages selon les principales sources d'eau en 2021

La part importante d'utilisation de l'eau de pompe et de puits s'explique par le manque de lotissement, de viabilisation de ces quartiers. D'ailleurs, la lutte contre la ségrégation et le renforcement des programmes d'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées ont poussé les autorités à initier des actions d'installation des pompes villageoise. Les populations achètent de l'eau de pompe moyennement une somme (50 FCFA le bidon de 20 litres et 100 FCFA par bassine). Une fois arrivées à la maison, elles la stockent dans des barriques, des bidons et des cuvettes. Ces récipients à peine couverts laissent pénétrer toutes sortes d'impureté dans l'eau. L'insalubrité des lieux d'aisance et des récipients de conservation d'eau, de même que la prolifération des moustiques et des cafards, constitue des dangers sanitaires pour les habitants.

2.3. DES QUARTIERS PRÉCAIRES À FORT RISQUE SANITAIRE

L'insalubrité criarde et le manque de centre de santé moderne exposent les populations des quartiers précaires aux risques sanitaires. Les archives des centres de santé de premiers contacts et des centres de santé communautaires dans les quartiers précaires montrent que 58,7 % des cas de maladies sont des cas de paludisme, 34 % de diarrhée, 23 % de fièvre typhoïde, 11 % du choléra et 9 % d'asthme. Le paludisme et la diarrhée constituent les affections les plus répandues avec des taux respectifs de 98 % et 50 % à Adjéyaokro, de 59,5 % et 32,4 % au Banco 1, de 57,7 % et 38,5 % à Miangabougou. La figure 9 présente la répartition des malades par type de maladies environnementales selon les quartiers précaires de Bouaké.

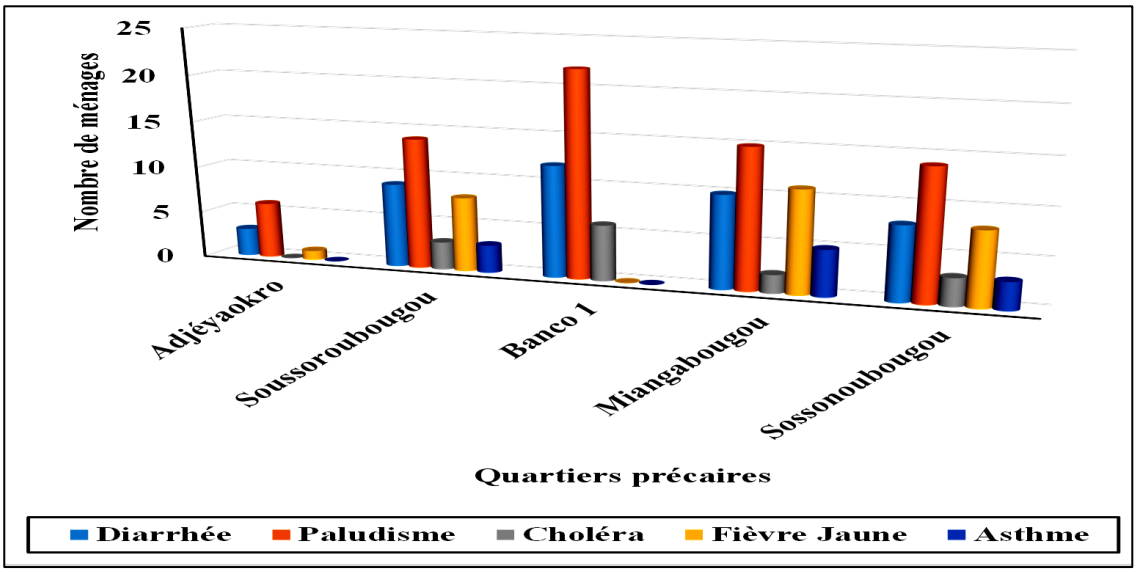

Figure 9 : Répartition des malades par type de maladies environnementales selon les quartiers précaires en 2021
Source : KOUADIO et al., août 2021

La dégradation considérable du cadre de vie constitue la principale source de maladies dans les quartiers défavorisés de Bouaké. Étant exposées à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition, au stress lié à la pauvreté, certaines populations deviennent plus vulnérables aux infections. Vu le développement des habitats précaires et la dégradation criarde des conditions socio-environnementales, il s'avère impératif de proposer un ensemble de solutions pour un mieux-être des habitants des quartiers défavorisés.

3. Des solutions durables pour le bien-être social des ménages à Bouaké

L'essentiel des vise la fourniture en masse de logements décents et la restructuration des quartiers défavorisés afin d'offrir les conditions de vie meilleure aux ménages.

3.1. DES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS POUR RENFORCER LE PARC IMMOBILIER À BOUAKÉ

Dans le cadre de cette étude, les stratégies de renfoncement du parc immobilier s'articulent autour de deux (2) programmes à savoir la réhabilitation des maisons détruites par la crise de 2002, de finition des maisons inachevées et de mise en valeur des terrains non bâtis. Étant donné que 76 % des logements détruits ne sont pas encore réhabilités, l'État doit agir en symbiose avec les collectivités territoriales et les partenaires privés pour leur réhabilitation et

 ISSN 1817-5589

accélérer le rythme de production de nouvelles maisons. Le tableau 2 mentionne un ensemble d'opérations visant le renforcement du parc immobilier à l'échelle de la ville de Bouaké.

Tableau II : Proposition de programmes de renforcement du parc immobilier à Bouaké

Différentes phases	Actions à réaliser
Phase 1 : Identification et recensement des maisons détruites, inachevées et des terrains non bâtis	• Identifier, localiser et recenser des maisons détruites, inachevées et des terrains non bâtis • Identifier, localiser et recenser les propriétaires desdites propriétés • Mettre en place un Système d'Information Géographique (SIG)
Phase 2 : Ouverture du programme de réhabilitation	• Négocier avec les parties prenantes (propriétaires des maisons détruites, État) sur les modalités de remboursement • Lancer un appel d'offres pour la réhabilitation dans un marché formel de 3P (Partenariat Public-Privé)

Source : KOUADIO et al., août 2021

Dans le cadre du Partenariat Public-Privé, tous les acteurs useraient de tous les moyens afin de démarrer les opérations de réhabilitation, de restructuration et d'aménagement de toutes les maisons concernées. Au moins 80 % des ménages enquêtés attachent du prix à un tel programme dont les atouts, les risques et la faisabilité restent à être analysés. De plus, la correction de la pénurie de logements passe nécessairement par le démarrage effectif des programmes de construction de logements sociaux et économiques à Bouaké. En effet, les chantiers ne progressent pas dans la mesure où le taux de réalisation n'était que de 10 % en 2021.

3.2. LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS DÉFAVORISÉS

Au regard des grands moyens dégagés pour la destruction des quartiers défavorisés installés dans les zones à risque, cette étude propose des solutions inclusives et participatives visant la restructuration in situ des quartiers défavorisés et précaires de Bouaké. À travers un Diagnostic Global Participatif (DGP), les autorités et les habitants seront amenés à travailler à l'identification des besoins urgents des populations en matière d'infrastructures et d'équipements de base (écoles, centres de santé, voiries, eau potable) et d'assainissement. De façon pratique, le projet proposé se déroulera en deux grandes phases. Le tableau III ci-après récapitule un ensemble de projets visant à restructurer et à assainir les quartiers défavorisés de Bouaké.

Tableau III : Proposition de programmes de restructuration et d'assainissement des quartiers défavorisés de Bouaké

Différentes phases	Actions à réaliser
Phase 1 : Identification et recensement des besoins en équipements et infrastructures	• Identifier, localiser et recenser des rues, sites de construction des écoles, centres de santé, des rues, et des systèmes d'assainissement • Dédommager les ménages touchés par les travaux de restructuration • Mettre en place un Système d'Information Géographique (SIG) pour la veille et la surveillance des occupations des territoires
Phase 2 : Opérationnalisation des travaux	• Équiper les maisons existantes en système d'assainissement (WC, fosses septiques, des poubelles modernes) • Appel d'offres pour la réhabilitation dans un marché formel de 3P (Partenariat Public-Privé) • Démarrer les travaux de construction des infrastructures et des équipements

Source : KOUADIO et al., août 2021

Avec l'implication et la contribution des populations concernées, les programmes pourront, à terme, offrir un cadre de vie agréable dans les quartiers défavorisés de Bouaké. Pour la durabilité des projets de restructuration et d'aménagement urbain, la mise en place d'un Système d'Information Géographique s'impose pour harmoniser l'occupation des terrains par les populations. Cet outil SIG permettra d'immatriculer et d'enregistrer les terrains produits, de suivre l'évolution de la ville, d'éviter les conflits fonciers et de suivre l'occupation des espaces.

3.3. DES STRATÉGIES DE GESTION DURABLE DE LA MATIÈRE PREMIÈRE DE L'HABITAT : LE FONCIER

À l'instar des grandes villes du pays, trois (3) types de procédés d'acquisition de terrains constructibles sont pratiques dans le système de gestion du foncier urbain en Côte d'Ivoire. Il s'agit de la procédure administrative, la procédure coutumière et la procédure hybride (coutumière et administrative). Dans la pratique, ces différents procédés sont mal maîtrisés et se chevauchent. La résolution des contradictions entre les régimes fonciers coutumiers et réglementaires avec « l'arrivée de la ville » et l'occupation des zones à risque.

3.4. DES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ POUR ET AVEC L'HABITAT DÉCENT

L'accès aux logements et au crédit immobilier est aujourd'hui conditionné à la stabilité du niveau de revenu des ménages. Les autorités gagneraient à améliorer les conditions de vie des populations en consolidant leurs activités par le développement des microfinances. Une microfinance qui présentera un taux d'intérêt abordable avec pour missions la valorisation et la consolidation des différentes activités économiques informelles. Cette piste de solution pourra augmenter le taux de bancarisation et renforcer les épargnes. La création et le renforcement des conditions favorables à l'entrepreneuriat semblent être une voie non négligeable pour la lutte contre la pauvreté. Aussi, le fait d'ouvrir la voie à l'entrepreneuriat aux jeunes et même aux adultes pourrait faciliter l'accès à un logement décent et au crédit immobilier. Avec des activités formelles, gage de stabilisation et de consolidation du niveau de revenu, les ménages pourraient procéder à l'ouverture des projets individuels de construction de logements et accéder sans contrainte à un prêt immobilier. C'est ainsi qu'on pourrait lutter efficacement contre le développement des habitats informels.

Discussions

Plusieurs études attestent que les villes des pays en développement enregistrent un déficit de logements du fait de la défaillance de leur système de production de ceux-ci. Les populations pauvres deviennent vulnérables face à la flambée du coût des loyers si bien qu'elles s'adonnent à la construction des habitats insalubres. À Bouaké, celle-ci est passée de 15 % en 2006 (BNETD, 2003 : 42) à 20 % du patrimoine habitat alors qu'elle oscille entre 4,3 % et 28 % du patrimoine habitat dans les communes abidjanaises (BURGEAP, 2011 : 12).

Selon les résultats de notre étude, la prolifération des quartiers précaires est la résultante de la pénurie et de la flambée du coût des loyers des logements décents depuis la stabilité sociopolitique retrouvée à Bouaké. Ces mêmes causes sont évoquées par T. L. Sassy (2023 : 250), lorsqu'ils affirment que la croissance de la population observée à Koumassi a entrainé une augmentation de la demande en logements, suivi d'une hausse du coût des loyers. La demande en logement devient de plus en plus importante à l'offre. Une situation qui pousse les populations économiquement faibles à orienter vers les quartiers précaires comme

 ISSN 1817-5589

Koumassi Campement. Comme démontré par les résultats de cette étude, l'étude menée par K. Traoré cité par K. Atta et *al.,* (2015 : 193) atteste que l'afflux massif de cette population vers les bidonvilles engendre la prolifération des quartiers précaires. L'insuffisance de logements sociaux serait alors à l'origine de la naissance et du développement des quartiers précaires ou des poches d'habitats précaires.

Pour K.E. Kra (2014 : 86), la pauvreté constitue l'une des raisons de l'installation des populations dans des habitats construits avec des matériaux de récupération. Selon K. Atta et *al.* (2013 : 36), située généralement en dehors des plans directeurs d'urbanisme et sur des sites illégaux, l'extension des quartiers précaires n'est pas accompagnée des programmes de développement des infrastructures d'assainissement. Cette marginalisation expose leurs habitants à un ensemble de risques socio-environnementaux. Au quartier Yaosehi de Yopougon, plus de 56 % des ménages sont exposés au risque de paludisme, 22 % à la fièvre typhoïde et 28 % à la diarrhée. Ces maladies sont liées au manque de système solide de gestion de l'environnement. Des résultats qui montrent la recrudescence des maladies dans les quartiers précaires comme démontré dans le cadre de notre étude. Notre étude a permis de montrer le niveau d'exposition des habitants des quartiers précaires aux maladies telles que le paludisme, la diarrhée et la fièvre typhoïde. L'ampleur des risques socio-environnementaux pousse les chercheurs à proposer des stratégies visant à atténuer les paramètres générateurs des quartiers précaires.

Conclusion

Après la stabilité sociopolitique retrouvée dans les zones CNO depuis 2012, le retour massif des populations à Bouaké entraîne un déséquilibre entre la demande et l'offre de logements. La ville de Bouaké est marquée par une pénurie de logements qui occasionne la flambée du coût des loyers. Face à cette situation, les ménages économiquement faibles optent pour la construction des habitats précaires dans les quartiers défavorisés à Bouaké. Ainsi, le paysage urbain de cette localité est parsemé de quartiers précaires à haut risque socio-environnemental. Pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers précaires, des pistes de solutions ont été proposées dans le cadre de cette étude. Les stratégies proposées visent essentiellement à renforcer le parc immobilier et à lutter contre la pauvreté, gage d'un aménagement durable de la ville de Bouaké. Ces stratégies sont appuyées par la mise en place d'un Système d'Information Géographique pour la maitrise des activités d'occupation du sol.

Références bibliographiques

ATTA Koffi, GOGBE Téré, KOUASSI Patrick Juvet, 2013 : « Problèmes environnementaux et risques sanitaires dans les quartiers précaires », *in Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement,* n° 1, pp. 36-44.

ATTA Koffi, KONE Moussa et KRA Kouadio Joseph, 2015, « La nouvelle configuration de l'habitat dans les quartiers précaires d'Abidjan : cas de Jean Folly, Zoe Bruno et Sagbé », *in European Scientific Journal*, n° 14, vol 11, pp. 191-203.

Bureau National d'Études Techniques au Développement, 2015, *Programme participatif d'amélioration des bidonvilles (PPAB) en Côte d'Ivoire : Phase 2*, Abidjan, pp. 13-16.

Bureau National d'Études Techniques au Développement, 2007, *Atlas de Bouaké*, Abidjan, pp. 35-48.

BURGEAP, 2011, Étude stratégique pour la gestion des déchets solides dans le district d'Abidjan, Rapport final définitif, République de Côte d'Ivoire, ministère des Infrastructures économiques, 176 p.

INS, 2014, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014. Données démographiques économiques des localités*, Résultats définitifs par localités, Abidjan, 14 p.

KOUADIO N'Guessan Arsène, 2022, « *Dynamique urbaine et accès aux logements dans la ville de Bouaké* », Mémoire de Master, Éditions universitaires européennes, ISBN 978-613-9-50072-7, 282 p.

KRA Kouadio Eugène, 2014, « Élections et développement local, de l'espoir à l'illusion : l'exemple des quartiers précaires de Yopougon », in *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 1, pp. 83-95.

MCLAU, 2014, Schéma directeur d'urbanisme Bouaké 2030 : Diagnostic stratégique phase 1, Abidjan, pp. 43-70.

SASSY Tchéméné Lucien, KOUAME Aka et GBOCHO Ohoueu Didier, 2023, « Projet de restructuration des quartiers précaires de la ville d'Abidjan et son impact sur la population et l'environnement : Cas du grand campement de KOUMASSI », *in Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, Numéro double 77-78, pp 241-252

 ISSN 1817-5589